PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

SCM ABCL-SI
SIREN : 501 606 578
Siège social : 2 bis route de Goux – 39100 Villette-lès-Dole

Réunion

Date : 18 avril2026

Lieu : Siège social
Président de séance : Monsieur Fabrice LURATI, gérant
Secrétaire de séance : Madame Nathalie BARRAUX

Associés présents :
- Monsieur Fabrice LURATI
- Madame Nathalie BARRAUX

Les associés présents représentant l'intégralité du capital social, l'assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour

1. Agrément de l'entrée de Madame Élodie RENAUDIN en qualité d'associée.
2. Agrément des cessions de parts sociales consenties par Monsieur Fabrice LURATI et Madame Nathalie BARRAUX au profit de Madame Élodie RENAUDIN.
3. Modification corrélative de l'article 7 des statuts.
4. Pouvoirs pour formalités.

Délibérations

1) Agrément de l'entrée d'un nouvel associé

L'assemblée générale agrée l'entrée de Madame Élodie RENAUDIN en qualité d'associée de la SCM ABCL-SI, sous réserve de la réalisation effective des cessions de parts sociales.

2) Agrément des cessions de parts sociales

L'assemblée générale agrée les cessions de parts sociales suivantes :
- par Monsieur Fabrice LURATI : 19 parts sociales ;
- par Madame Nathalie BARRAUX : 19 parts sociales ;

au profit de Madame Élodie RENAUDIN, au prix unitaire de 15 €
par part. Les cessions prendront effet à compter du 20 avril 2026

3) Nouvelle répartition du capital social – Article 7

Le capital social demeure fixé à 1 500 euros, divisé en 100 parts sociales de 15 euros chacune.

À compter du 20 avril 2026, la répartition est la suivante :
- Monsieur Fabrice LURATI : 39 parts sociales ;
- Madame Nathalie BARRAUX : 26 parts sociales ;
- Madame Élodie RENAUDIN : 35 parts sociales.

L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

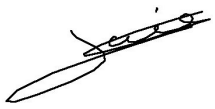
4) Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés à Monsieur Fabrice LURATI, gérant, pour accomplir l'ensemble des formalités légales et administratives.

Fait à Villette-les-Dole, le 18 avril 2026
En trois exemplaires originaux.

Signatures :

Fabrice LURATI



Nathalie BARRAUX

